

COMMUNE DE PUPILLIN

39600

N° 34 - COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Séance ordinaire du 30 JUIN 2017

Présents : JAQUIER Christian, BRENIAUX Blandine, CRINQUAND Mickaël, LORENTZ Jean-Jacques, JOLY Lionel, MAIRE Corinne, THIEVENT Claudine

Absents excusés : CHARLES Valérie : a donné pouvoir à THIEVENT Claudine, FORESTIER Arnaud

Secrétaire de séance : BRENIAUX Blandine

Le compte rendu de la séance précédente est approuvé à l'unanimité par les membres présents.

ORDRE DU JOUR :

- 1) Désignation du délégué et des suppléants en vue de l'élection des sénateurs
- 2) Étude de devis
- 3) Vente et achat de terrains
- 4) Arrêt de bus
- 5) Rapport annuel 2016 de l'agence de l'eau et de l'assainissement
- 6) Demande d'occupation du domaine public
- 7) Questions diverses

1) Désignation du délégué et des suppléants en vue de l'élection des sénateurs

Élection du délégué :

Monsieur JAQUIER Christian est élu délégué avec 7 voix, dans les conditions requises par la loi.

Élection des suppléants :

Monsieur LORENTZ Jean-Jacques est élu suppléant avec 8 voix, dans les conditions requises par la loi.

Madame BRENIAUX Blandine est élue suppléante avec 6 voix, dans les conditions requises par la loi.
Monsieur CRINQUAND Mickaël est élu suppléant avec 5 voix, dans les conditions requises par la loi.

Monsieur LORENTZ Jean-Jacques quitte la séance en s'excusant.

2) Étude de devis

Le conseil approuve le devis de l'ONF d'un montant de 2 091,65 € TTC pour les travaux suivants :

- Maintenance et cloisonnement sylvicole au broyeur sur un hectare dans la parcelle 9j
- Dégagement manuel sur un hectare dans la parcelle 9j
- Ouverture de cloisonnement d'exploitation au broyeur sur 2,5 hectares dans la parcelle 4r
- Travaux préalable à la régénération : crochetage superficiel au cultivateur à dents sur un hectare dans la parcelle 4r.
- Entretien de parcellaire : mise en peinture sur 1,5 km dans les parcelles 13 et 19.

Le conseil, après étude des différents devis, accepte à l'unanimité celui de l'entreprise PROST Rémy de Plasne d'un montant de 1 309,20 € TTC pour le remplacement du chauffe eau de la salle polyvalente.

Le conseil accepte à l'unanimité le devis de l'entreprise Signaux Girod d'un montant de 1008,00 € TTC pour tous les marquages au sol de la commune.

Suite à la demande de riverains et suite à la visite sur place de la commission sécurité, le conseil accepte à l'unanimité le devis de l'entreprise Signaux Girod d'un montant de 364 € TTC pour la pose d'un panneau cédez le passage sur la Rue Bagier, au croisement avec la Rue Abbé Guichard.

3) Vente et achat de terrains

Le Maire est informé d'une vente de terrain boisée sur la commune.

Après s'être assuré que le terrain sera entretenu et qu'il n'y aura pas de conséquence pour l'environnement, le conseil donne son avis et propose au Maire de ne pas exercer son droit de préférence.

Le conseil décide à l'unanimité de vendre à l'euro symbolique la parcelle de terrain cadastrée ZB 41, sur laquelle est implantée le réservoir d'eau. Les conditions demandées par le conseil en date du 4/02/2016, à savoir clôture du site avec portail, fourniture et pose d'un enrobé pour stationnement d'un véhicule ainsi que sur la place de retournement des véhicules du SICTOM, prise en charge de tous les frais (bornage et Notaire) ont été acceptées par le syndicat des eaux.

4) Arrêt de bus

Le conseil approuve à l'unanimité la proposition du Conseil Départemental de changer l'ordre de dépose des scolaires. Pour des raisons de sécurité, la dépose se fera comme à la montée à l'abribus après retournement du bus, dès la rentrée 2017.

5) Rapport annuel 2016 de l'agence de l'eau et de l'assainissement

Le rapport d'activités 2016 de l'agence de l'eau est présenté par le Maire aux conseillers. Il est approuvé à l'unanimité par les conseillers présents et reste consultable en Mairie.

Le rapport annuel du délégataire assainissement pour l'année 2016 est présenté par le Maire aux conseillers. Il est approuvé à l'unanimité par les conseillers présents et reste consultable en Mairie.

6) Demande d'occupation du domaine public

Suite à une demande, un arrêté du Maire sera pris pour réglementer l'installation des terrasses de café et restaurants sur le village.

La période d'occupation est fixée du 1^{er} juin au 30 septembre de chaque année.

Le tarif d'occupation du domaine public est fixé à l'unanimité à 5 € / m² pour toute la période estivale 2017 sans tenir compte de la période d'occupation.

Mme PARISOT Chantal demande l'autorisation d'occuper le domaine public devant Le Domaine de la Marquise au 7, rue du Chardonay. Le conseil autorise le Maire à signer une convention avec Mme PARISOT l'autorisant à aménager une terrasse du 1^{er} juillet au 30 septembre 2017 sur une surface de 24 m².

7) Questions diverses

Haut débit :

Suite à la réunion des 14 maires de l'ancienne Communauté de Communes d'Arbois, le 2 juin dernier, le Maire informe les conseillers que la commune de Pupillin sera desservie par le très haut débit (FTtH = Fiber To The Home) au plus tard en 2021 grâce au programme de déploiement proposé par le Département. Le coût pour la commune de Pupillin sera de 100 € par prise.

INFORMATIONS

* **Feux d'artifices :** Il est rappelé aux habitants que par arrêté en date du 25 mai 1965, l'emploi de pièces d'artifice de toute nature (fusées, pétards, feux divers) est interdit sur la voie publique.

Les particuliers souhaitant effectuer un feu d'artifice dans leur propriété privée doivent en informer la mairie.

* **Rythmes scolaires :**

Le Président de la Communauté de Communes Arbois, Poligny, Salins nous informe que les rythmes scolaires ne seront pas modifiés à la prochaine rentrée scolaire car aucun texte de loi n'est paru à ce jour pour amender un nouveau dispositif.

* **Transports scolaires :**

Les dossiers sont à retourner **avant le 18 juillet 2017**. Vous avez la possibilité d'effectuer votre demande par Internet, via le site du conseil Général www.jurago.fr. Pour toute demande effectuée hors délai, une pénalité de 20 € sera appliquée.

* **Transport à la demande :**

Le Conseil Départemental met en place un service de **transport collectif vers Arbois le mercredi après-midi et le vendredi matin**. Durée minimum de 2 heures sur place. Un conducteur vient vous chercher près de chez vous pour vous conduire à Arbois pour vos courses, vos rendez-vous, activités, loisirs... et vous ramène à votre point de départ pour un montant de **2 € par trajet soit 4 € l'aller-retour**.

Pour tout renseignement : Tel : 0 809 400 113 ou brochures disponibles en mairie.

* **Mise à jour du plan cadastral :**

Les propriétaires fonciers possédant des immeubles sur le territoire de la commune de Pupillin sont informés que des **travaux de mise à jour du plan cadastral seront entrepris du 1^{er} juillet au 30 septembre 2017**. Les agents chargés des opérations sont dûment accrédités et sont amenés à réaliser, dans le respect des dispositions légales, des travaux topographiques dans les propriétés publiques et privées closes ou non closes, à l'exclusion de l'intérieur des habitations situées sur le territoire des communes du département.

* **Coupures d'électricité :**

Afin d'améliorer la qualité de la distribution électrique et de répondre aux besoins de la clientèle, ENEDIS nous informe que des travaux entraîneront des **coupures d'électricité sur Pupillin, lundi 17 juillet de 9 h à 9h30**.

* **Passage de véhicules anciens :**

Le OLD CARS CLUB JURASSIEN passeront sur la commune le samedi 2 septembre 2017 vers 9h00 pour la 20^{ème} édition des ROUTES du JURA, rallye pour automobiles classiques ou historiques.

* **Aboiements de chiens :**

Certains habitants se plaignent des aboiements récurrents de chiens durant la nuit. Une attention particulière est demandée aux propriétaires pour que la tranquillité du voisinage soit respectée.

* **Fermeture du secrétariat de mairie pour congés de la secrétaire :**

Le secrétariat de mairie sera fermé du 7 au 27 août 2017.

Merci d'anticiper vos demandes de travaux, permis de construire...

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 10.

Le maire

La secrétaire de séance

Christian JAQUIER

Blandine BRENIAUX